HOTTE FILTRANTE - ECOAIR – 750 x 520 x 840 mm







HOTTE FILTRANTE - ECOAIR – 750 x 520 x 840 mm (Utiles 735 x 450 x 500 mm)

Note : Pas noté
Prix

Poser une question sur ce produit

Description du produit Hotte autonome à recyclage pour protéger les manipulateurs des vapeurs de produits chimiques lors des manipulations et préparations.
L'enceinte de manipulation est entièrement construite en Polypropylène, matériau hautement résistant aux agents chimiques et à la corrosion en exposition aux Acides. Le plan de travail est lui aussi en Polypropylène, ce qui le rend très résistant et très facilement nettoyable.
Sa structure est intégralement soudée et étanche.
Les particules et les vapeurs sont aspirées vers le filtre situé en plafonnier de l'enceinte.

Après filtration, l’air propre recyclé revient dans la pièce.
La Hotte ECOAIR est équipée d’un panneau de contrôle analogique en façade qui permet de déclencher le ventilateur, d’ajuster la vitesse d’air, d’alerter le manipulateur en cas de faible débit d’air (par voyant lumineux) et de gérer l’éclairage.
Le panneau de façade coulisse sur glissières...
Ce qui facilite l’introduction des appareillages et la position des bras lors des manipulations.
C’est une exclusivité des modèles ECOAIR. Ouverture de travail 200 mm / ouverture pour passage d’équipement 450 mm La façade est en Polycarbonate PMMA Ultra Transparent et très résistant à l’abrasion.
En option, nous proposons sur les hottes ECOAIR une paroie transparente à l’arrière et des oculus latéraux. Option très utiles pour les postes en Ilot et pour l’éducation.
La cassette filtrante se compose d’un Pré filtre destiné à protéger le filtre principal des aérosols, fumées et des poussières. Avec une efficacité de filtrage supérieure à 95,5% usqu’à 0,5 microns.
1 Filtre HEPA H14 sur filtre au charbon actif. Granules chimiquement activées pour capturer des vapeurs polyvalentes. Elle est située en plafonnier, facilement accessible pour son changement.
Le plafonnier de hotte est équipé d’un éclairage Basse tension à LED 600 lux.
Vitesse de l’air moyenne de 0,5 ± 0,1 m/s, 100 ± 20 FPM, le ventilateur monophasé conforme à la norme CE est alimenté en 110/220 V, 60/50 Hz.
Nous nous sommes attachés à la notion des nuisances sonores, en garantissant un niveau sonore inférieur à 52 dBA (mesures prises à 20 cm du poste de travail et 1.2 mètres au dessus du sol).
C’est un équipement qui trouve sa place pour de nombreuses applications, enseignement, cosmétique, laboratoires de contrôle qualité, industries... en offrant une solution à petit budget de protection des personnels de laboratoires.

Commentaires des clients

Il n'y a pas encore de commentaire sur ce produit.